

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 78 Religion 3			
Code	PEIM3B78PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) HELHa Campus Mons Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) HELHa Gosselies Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laetitia VERCRUYSSSE (laetitia.vercruysse@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de maîtriser, d'analyser et d'utiliser les informations bibliques et

théologiques fondamentales selon les clés d'intelligibilité de la foi chrétienne.

Au terme de l'U.E l'étudiant sera capable d'organiser les apprentissages selon les méthodes utilisées en préscolaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B78PPA Religion 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B78PPA Religion 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion			
Code	14_PEIM3B78PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise l'intégration des connaissances théoriques dans la réalisation de séquences de cours de religion.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Préparer et réaliser une séquence d'un mois (6 séances) de cours de religion en respectant les prescriptions légales du programme, témoignant la capacité à s'approprier les ressources disponibles tout en faisant preuve de créativité;
- Réaliser un matériel adapté (utile, attrayant, solide, bien-conçu);
- Justifier ses choix d'un point de vue pédagogiques et psychologique;
- Expliquer le sens et l'origine des sacrements et de la liturgie;
- Expliquer les différents éléments d'une église.
- Expliquer la naissance de l'Eglise en la reliant au récit du Nouveau Testament.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Questions approfondies de pédagogie de la religion.
- La spiritualité de l'enfant en lien avec la psychologie du développement.
- Histoire de l'Eglise primitive origine des sacrements et de la liturgie.

Démarches d'apprentissage

Le cours est organisé sous forme de séminaires comportant une partie théorique et une partie pratique. Chaque séance est organisée au tour d'un travail journalier (TJ). La présence est donc indispensable pour le TJ.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entretien personnels, corrections intermédiaires, aide ponctuelle selon les demandes des étudiants.

Les travaux font l'objet d'une correction commentée. Certains des travaux du TJ seront choisis comme exemples pour être corrigés en classe (de manière anonyme). Le TJ requiert donc un effort d'auto-évaluation de la part de l'étudiant. Cependant un feedback plus personnel pourra être accordé aux étudiants qui en font la demande dans des délais raisonnables.

Des séances de remise à niveau sont organisées en fonction de la demande des étudiants.
Des questions de révision sont fournies en vue de préparer l'examen.

Sources et références

- Bible adéquate (TOB, Ze Bible, Bible de Jérusalem...)
- Référentiel des compétences initiales.
- Programme de l'école Primaire.
- Le PIASC
- Mosaïque
- Effata

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Une Bible adéquate
- Utilisation d'une plateforme informatique à distance (campus virtuel)
- Mise à disposition de notes de cours et de documents divers

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Production journalière rassemblé dans un portfolio (30% de la note finale)
- Examen oral: défense lors d'un entretien particulier, d'une leçon "chef d'oeuvre" à remettre en début de session (70%).

L'examen consistera en la présentation et défense orale d'un portfolio réflexif comportant une prépa "chef d'oeuvre" couvrant un moi de travail (six périodes). L'évaluation portera sur la qualité du travail écrit, de la présentation, le matériel pédagogique et la capacité à justifier ses choix à partir d'autres disciplines (psycho péda. Psychologie du développement, éveil artistique...). Des questions sur le contenu théorique pourront également participer à l'évaluation.

Les consignes, la grille et critères d'évaluation seront expliqués au cours et repris sur un document déposé sur la plateforme ConnectED. Ce document reprendra entre autres un échéancier et les explications pour la remise des travaux et du portfolio final.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30				
Période d'évaluation	Exm	60			Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si le portfolio, la leçon "chef d'oeuvre" ou l'examen n'est pas présenté, l'ensemble de l'UE est considéré comme « non présenté » ce qui entraîne automatiquement un échec pour l'ensemble de l'évaluation. En cas d'échec à l'évaluation du Q1 (cote inférieure à 10/20), la production journalière ne pouvant plus être rattrapée, seul la leçon et sa défense pourront être représenté au Q3 et comptera pour 100% de l'évaluation finale.

Pour toutes les sessions, en cas de certificat médical ou d'examen non présenté, l'examen est considéré en échec et devra obligatoirement être représenté à la session suivante. Il n'y aura pas d'examens reprogrammés pendant la session en cours.

Sur demande, pour les étudiants arrivant en cours d'année, pour les "crédits résiduels" et autres situations exceptionnelles laissées à l'appréciation de l'enseignant, l'évaluation pourra être faite uniquement à partir du portfolio, sa présentation et défense. (100% de l'évaluation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).